

Numéro 439

Du

7 septembre 2018
au
14 septembre
2018

CNAFAL

19 rue Robert
Schuman
94270
Le Kremlin Bicêtre

09 71 16 59 05

cnafal@cnafal.net

Ce bulletin hebdomadaire ne contient pas les positions du CNAFAL mais des points d'actualité(s) avec des textes pouvant vous être utiles... et il s'agit donc là d'informations brutes non commentées.

Consommation et vie courante

Assurance scolaire :

L'INC vous informe sur l'assurance scolaire des enfants en expliquant les diverses couvertures existantes.

➤ **Article**

Dédommagements liés aux vacances :

Le Centre Européen résume dans un communiqué de presse les diverses actions à mener pour obtenir un dédommagement en cas de difficultés durant les vacances.

➤ **CP du CEC**

Banque :

Sous l'influence du Ministre des Finances, les banques vont mettre en place un plafond global pour les tarifs des incidents bancaires, à destination des clients dits fragiles financièrement.

➤ **Cp de la Fédération des banques françaises.**

➤ **Qu'est-ce que la fragilité financière ?**

Santé

Travail :

Le rapport sur la prévention en santé au travail, remis au Premier Ministre, traduit une volonté de faire bouger les lignes et d'innover. La FNATH demande que ces propositions, dont certaines sont inquiétantes, puissent faire l'objet d'un large débat, avec l'ensemble des parties prenantes et non pas uniquement avec les partenaires sociaux.

➤ **La FNATH demande l'ouverture d'une large concertation, au-delà des simples partenaires sociaux**

Maladies mentales chez les SDF :

9 SDF sur 10 ne reçoivent pas un traitement adapté. La baisse du nombre de lits d'hospitalisation et le virage ambulatoire de la psychiatrie se sont accompagnés d'un nombre croissant de maladies mentales chez les personnes vivant sans domicile fixe. Ce phénomène s'est particulièrement renforcé au cours des deux dernières décennies. Les pouvoirs publics tentent de trouver des solutions pour endiguer ce problème et réintégrer ces personnes dans le système de soins, puis sur la voie de la réinsertion.

➤ **Près de 9 patients psychotiques SDF sur 10 ne reçoivent pas un traitement adapté**

Handicap

Travail :

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel est largement critiquée par les Sages, notamment en ce qui concerne les proches aidants.

- **Décision n° 2018-769 DC du 4 septembre 2018**

Scolarisation :

Pour le Haut Conseil de la Famille, l'inclusion précoce des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil, ne peut être que bénéfique.

- **Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap**

Justice

Majeurs protégés :

Le barème fixant le montant de la participation au financement des mesures exercées par les mandataires judiciaires, pour les majeurs protégés, a été modifié. Il faut préciser que cette mesure s'adresse aux personnes ayant un revenu supérieur au montant annuel de l'allocation adulte handicapé.

- **Décret n° 2018-767 du 31 août 2018 relatif au financement des mandataires judiciaires à la protection des majeurs**


Aide juridique :

La médiation en matière administrative se voit dotée de nouvelles modalités. Dorénavant il est obligatoire d'utiliser une application informatique « Télérecours ».

- **Circulaire**

“Le premier des droits de l'homme c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail.”

(Jean Jaurès 1859/1914)

A stylized, handwritten signature of Jean Jaurès in black ink on a light blue background. The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent flourish at the end.